

DEMANDES DE CONSULTATIONS AUPRÈS DE NUTRITIONNISTES POUR LES 6 À 17 ANS

Le CISSSO réfère des enfants au privé



JUSTINE MERCIER
jmercier@ledroit.com

Le réseau de la santé de l'Outaouais est contraint de référer des enfants et adolescents au privé pour qu'ils obtiennent des services en nutrition, une situation vivement critiquée par l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS).

La répondante politique de l'APTS en Outaouais, Andrée Poirier, s'insurge que les enfants de 6 à 17 ans aient très peu accès à des nutritionnistes au public dans la région.

Selon M^{me} Poirier, les nutritionnistes qui voyaient des enfants de plus de cinq ans et des adolescents sur le territoire de Gatineau ont été transférés dans des groupes de médecine familiale au printemps 2015, peu de temps après la création du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais (CISSSO).

L'APTS dit avoir appris récemment que les services en nutrition qui étaient maintenus pour cette clientèle sur le territoire des Collines ne sont désormais plus offerts en CLSC.

« On arrête de servir les 6-17 ans. Je suis allée vérifier, il y a des demandes, et on les refuse, dénonce M^{me} Poirier. Si tu n'as pas de GMF, ou s'il n'y a pas de nutritionniste dans ton GMF, il faut que tu te tournes vers le privé. »

La porte-parole du CISSSO, Geneviève Côté, souligne que cette situation n'est pas unique à l'Outaouais. « De manière générale, au Québec, on s'est surtout concentrés sur la petite enfance, soit les 0 à 5 ans, pour les services de nutritionnistes dans les CLSC. [...] Il y a aussi un service de nutritionniste à la clinique Le Copain pour les enfants qui sont hospitalisés et il y a un certain suivi après, mais il est vrai que dans la communauté, on y va davantage au cas par cas pour les 6 à 17 ans. [...] Il y a des fois où on est obligés de les référer au privé. »

Le CISSSO confirme que les nutritionnistes du réseau public ayant été déployés dans les GMF « ne voient que les patients » qui y sont inscrits auprès d'un médecin, ce qui laisse en plan les jeunes patients orphelins de 6 à 17 ans dont les parents ne peuvent payer les services d'un nutritionniste au privé.

« On est conscients des besoins, et on veut améliorer les services pour cette clientèle-là, parce qu'il y a effectivement un besoin », affirme M^{me} Côté.

À l'APTS, Andrée Poirier souligne que les troubles du comportement



Le président-directeur-général du CISSSO, Jean Hébert, est préoccupé par la situation des nutritionnistes sur que les saines habitudes de vie sont au menu du Plan d'action régional en santé publique récemment adopté. — MARTIN ROY, ARCHIVES LE DROIT

alimentaire se retrouvent au troisième rang des maladies chroniques les plus fréquentes chez les adolescents, et estime qu'il est donc important que les services

soient offerts rapidement aux jeunes qui en ont besoin afin d'éviter que leur état ne se dégrade.

« Mais si tu n'as pas de GMF ou que ton GMF n'a pas de

nutritionniste et que tu n'as pas les ressources financières pour aller au privé ou que tu restes en périphérie et qu'il n'y a pas de nutritionniste au privé près de chez toi, la seule option pour voir un nutritionniste, c'est que ton enfant soit hospitalisé », affirme-t-elle.

LE PDG PRÉOCCUPÉ

Le président-directeur général du CISSSO, Jean Hébert, a paru préoccupé par cette situation lorsque l'APTS est venu interpellier le conseil d'administration jeudi soir.

Il n'a pas caché qu'il souhaite corriger le tir.

« On voit qu'il semblerait y avoir un déficit dans notre offre de services. Je suis un peu surpris de voir qu'il y a possiblement une réduction de services, car ce n'était pas nécessairement dans nos orientations. Je vais aller m'informer à savoir quelle est la situation exactement. [...] En ce moment, nous sommes à élaborer le prochain budget et chaque année on augmente nos services, on essaie de les optimiser pour pouvoir répondre aux besoins. C'est sûr que c'est une préoccupation et il faudra voir comment on est capables de bonifier notre offre de services au besoin », a-t-il dit, ajoutant que les saines habitudes de vie sont justement au menu du Plan d'action régional en santé publique, récemment adopté.

AVEC DANIEL LEBLANC

L'équilibre budgétaire est toujours à l'ordre du jour

L'actuelle situation financière du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais (CISSSO) contraste avec celles des années précédentes alors que l'organisation garde le cap et se dit toujours confiante d'atteindre l'équilibre budgétaire à la fin de l'exercice financier 2016-2017, à la fin mars.

En date de la fin janvier, le déficit cumulé se chiffrait à 580 000 \$. Cependant, certaines contraintes avec lesquelles l'organisation doit composer ces derniers mois font que « l'équilibre demeure fragile et nécessite une vigie rapprochée de la part des membres du comité de direction », a-t-on révélé jeudi au conseil d'administration. Les secteurs où les dépassements budgétaires continuent à maintenir une pression sur les résultats financiers sont les urgences, les

unités de soins et les laboratoires, a précisé le CISSSO. Le temps supplémentaire et le recours à la main-d'œuvre indépendante ont aussi des impacts sur les finances. À l'inverse, les surplus accumulés dans plusieurs directions, principalement en raison de postes vacants, risquent de contribuer à l'atteinte de l'équilibre budgétaire. « On vise l'équilibre. Ce n'est pas fini tant que ce n'est pas fini », a lancé le président-directeur général Jean Hébert. Annoncé à la fin janvier, le plan d'action comprenant des mesures temporaires pour désengorger les urgences, qui a permis de transférer des dizaines d'usagers occupant des lits de courte durée à l'hôpital vers d'autres endroits plus appropriés, devrait aussi avoir un impact positif. Le budget total du CISSSO s'élève à environ 760 millions \$. — LE DROIT

TARIFS DE STATIONNEMENT À L'HÔPITAL DE PONTIAC

Discussions le 20 mars

DANIEL LEBLANC
dleblanc@ledroit.com

Confronté à une vague de critiques de la part de citoyens et d'élus du Pontiac depuis plusieurs semaines, entre autres en raison de l'imposition d'une tarification pour le stationnement à l'hôpital de Shawville et le transfert de services vers le secteur urbain, le CISSSO souhaite atténuer la grogne en rencontrant la population du secteur le 20 mars.

La réunion, à laquelle participera le président-directeur général Jean Hébert, le député André Fortin et le préfet de la MRC Raymond Durocher, se tiendra à Bristol. Les citoyens y sont aussi conviés.

En janvier dernier, l'organisation avait annoncé son intention d'imposer un tarif de 1,75 \$ pour une durée de 31 à 60 minutes de stationnement aux hôpitaux de Pontiac et Papineau, avec un maximum quotidien de 4 \$

après quatre heures.

Mais devant l'indignation du regroupement Voix du Pontiac et des élus de la MRC, le CISSSO a annoncé la semaine dernière que l'implantation de tarifs de stationnement, qui devait entrer en vigueur le 1^{er} mars, était reportée à une date ultérieure pour ces deux hôpitaux.

M. Hébert se veut rassurant sur la suite des choses, même s'il sait que la décision est bien loin de faire l'unanimité dans cette communauté durement affectée socio-économiquement.

« On va aller voir les gens et on va leur expliquer notre position. On va avoir une sensibilisation et des préoccupations par rapport à la clientèle. Maintenant, pour les employés, que tu travailles dans le Pontiac, à Montréal ou à Gatineau, tu as le même salaire et les mêmes avantages. À Maniwaki, les employés paient pour leur stationnement. C'est une question d'équité,

on a standardisé les frais. Il faut comprendre qu'il faut qu'on soit capable aussi de couvrir les frais d'entretien, de déneigement. Ce ne sont pas des dépenses cliniques », affirme-t-il, n'écartant pas pour autant le maintien de la gratuité pour les usagers.

Il se dit ouvert à divers scénarios, dont un échange de services avec les municipalités du Pontiac afin de diminuer les coûts.

Rappelons qu'il y a moins d'un mois, même l'ex-députée Charlotte L'Écuyer a fait une sortie publique en dénonçant les actions du CISSSO dans les pages du *Droit*.

« On vient de perdre l'âme de nos services de santé. [...] Notre système de santé dans le Pontiac, qui avait développé son plein potentiel de services de santé de proximité, se voit graduellement dépouillé de ses services », a entre autres écrit l'ancienne politicienne, ajoutant que c'était la goutte qui a fait déborder le vase.